

Une pastorale augustinienne des vocations

Devant les difficultés et mutations auxquelles se confronte la pastorale des vocations, il est tentant de vouloir scruter le passé pour y trouver des recettes concrètes, prêtes à l'emploi. Mais comme on pourrait s'y attendre, Augustin ne nous fournit pas de méthode toute faite. En revanche, sa vie, ses écrits et son action pastorale nous proposent des repères que doit prendre en compte toute pastorale des vocations. Ils sont autant de rappels sur ce qu'est une vocation et quelles sont les conditions nécessaires pour s'élancer à la suite du Christ dans ces chemins particuliers

1 A l'origine de tout appel : le désir

Dans un petit livre qui recueille des textes de Saint Augustin sur les Béatitudes, intitulé *Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse...*¹, il y a, dans l'introduction du chapitre I, une phrase brève dite avec une telle spontanéité qu'elle donne aussitôt à réfléchir : « Il faut créer un espace pour l'amour ». Et la fin de cette introduction, qui couvre à peine une page, cite une phrase toujours aussi brève du *Sermon 177* de Saint Augustin, qui dit ceci : « Refais tes forces et passe. » Qu'est-ce que l'auteur de ce livre a bien voulu dire ? L'association de ces deux phrases est étrange, et il faut dérouler les pages du livre pour comprendre qu'il s'agit d'un sermon d'Augustin sur la nécessité de devenir pauvre, de nous dépouiller de nous-mêmes et de nos richesses pour faire surgir « l'espace de l'amour » où Dieu rentre et comble l'âme de celui qui soupire après lui. Il me semble qu'Augustin nous montre l'existence d'un lien de causalité entre une forme de pauvreté « existentielle » de l'homme, et le désir de Dieu auquel cette pauvreté le prédispose.

Or l'évènement du jardin, à travers lequel Augustin a vécu une conversion fulgurante (*Conf.* 8,12,29), illustre assez bien ce lien entre pauvreté et désir. Augustin cherchait, il s'était dépouillé de son passé et dans sa quête, il avait créé « un espace pour l'amour ». Pauvreté donc, lorsqu'Augustin se remémore le verset biblique que saint Antoine du

¹ Saint Augustin,
*Réjouissez-vous
et soyez dans
l'allégresse...*,
textes réunis par
Sr. Douceline,
Paris, Le
Centurion,
1977.

Désert, le Père du monachisme, entendit, jadis, avant lui : « Va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens, suis-moi » (Mt 19,21). Ensuite, pour lui-même, cette autre phrase, devenue célèbre, et tirée de la lettre aux Romains : « Ne vivez pas dans les festins, dans les débauches, ni dans les voluptés impudiques, ni en conteste, ni en jalousie ; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne cherchez pas à flatter votre chair dans ses désirs » (Rm 13,13-14).

Pour Giancarlo Ceriotti², il ne faut pas comprendre cette conversion comme un simple changement de l'ordre des valeurs, dans le sens où l'on choisirait entre le bien ou le mal, entre la vérité ou le mensonge, mais plutôt un changement radical de la vie et du sens de son existence. Ainsi, il ne serait pas faux de dire que l'expérience de cette conversion, dans l'absolu, a une valeur de prototype pour toutes les conversions en général. C'est la rencontre, combien bouleversante, entre deux désirs : celui de l'homme qui soupire après son Dieu, et le désir de ce même Dieu pour l'homme. Dans cet espace, nouvellement créé, entre la créature et le Créateur, se déploie la vocation originare de tout homme : en l'occurrence, marcher en présence de son Dieu. Dans le cas d'Augustin, cette rencontre a une signification très précise : choisir la vie monastique.

² G. Ceriotti, *La pastorale delle Vocazioni in S. Agostino*, Ed. Augustinus, 1991, p. 37.

2 *Tous les baptisés sont appelés*

Avant de parler de la vocation monastique de Saint Augustin, il est important de comprendre que le Christ appelle tout le monde à devenir disciple et qu'Augustin ne réserve pas ce mot seulement aux moines et aux saints. Prenant comme appui le verset 4 du psaume 39 : « Les justes verront, ils craindront, ils espéreront dans le Seigneur », Augustin identifie les justes aux hommes croyants invités à imiter la démarche de ceux qui les ont précédés sur le chemin de la sainteté. Il ne s'agit pas d'imiter les saints pour le plaisir de les imiter, mais de les prendre comme exemple dans la mesure où eux-mêmes ont suivi un seul guide, le Christ.

Certes, Augustin n'ignore pas le fait qu'il s'agit là d'un choix de vie qui emprunte la voie étroite, d'un style de vie qui n'est pas celui des grandes foules qui préfèrent la voie large des divertissements et des plaisirs de ce monde. Néanmoins, le caractère universel de cet appel demeure, malgré le nombre réduit de ceux qui y répondent. Nous sommes dans le domaine de l'être où la beauté de l'appel ne se mesure pas à la quantité de ceux qui l'accueillent. Dieu appelle de tout temps et depuis toujours, mais il ne contraint jamais. On le voit dans le parcours même d'Augustin qui a dû s'égarer sur beaucoup de voies avant de trouver celle qui était juste et vraie. Au fond, son cheminement ne fait qu'illustrer l'immense liberté que Dieu

confère à sa créature et en même temps, le travail patient de sa grâce. C'est dans ce cadre de liberté et de grâce que surgissent, à toutes les époques, ce que nous appelons communément les vocations particulières. Du temps d'Augustin, elles étaient déjà celles que nous connaissons aujourd'hui : clercs, religieux, moniales, ascètes, vierges consacrées, etc.

3 Aspects communs des vocations particulières

Dans le souci de mieux comprendre la pensée d'Augustin sur ce que nous appelons aujourd'hui les vocations particulières, nous allons exposer dans ce paragraphe quatre exigences inhérentes à ces vocations.

3.1. La pauvreté évangélique

La première concerne la *pauvreté évangélique* : « qu'on n'entende pas parler parmi vous de biens personnels, mais qu'au contraire tout vous soit commun » (*Règle de saint Augustin [= Reg.]* 1,3). Augustin prend comme modèle de cette mise en commun des biens l'appel radical du Christ dans Mt 19,21 (« Va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres... ») et l'image idéale de la première communauté chrétienne de Jérusalem où l'on distribuait à chacun selon ses besoins (cf. Ac 2,42-46 et 4,32-34). Pour Augustin, c'est une des conditions pour que, dans une même communauté, riches et pauvres puissent vivre ensemble et partager un destin commun. Devenu évêque, Augustin continue de pratiquer cette mise en commun des biens et il exige que ses clercs fassent pareil. Pour lui, on *use* des biens, mais on n'en *jouit* pas³. C'est là un principe de sagesse qui reste actuel, surtout dans nos sociétés de surconsommation.

« Usez de ces biens selon vos nécessités, n'y attachez pas votre cœur ! Restaurez-vous et passez ! » (*Sermon* 14,6). Toujours cette notion de passage que nous avons rencontré dans le *Sermon* 177 cité ci-dessus. Le caractère superflu des biens matériels se dévoile face au passage qu'il nous faut franchir vers quelque chose de meilleur. Evidemment, c'est à chaque époque de donner le sens de ce dépouillement pour ne pas tomber dans des anachronismes déconnectés de la réalité. Augustin n'a jamais fait l'éloge de la misère, il parle seulement du juste nécessaire, c'est-à-dire de la célèbre formule « à chacun selon son besoin » (*Reg.* 1,3), dont le but est d'aider les frères dans la recherche du Bien suprême, qui se trouve dans la Patrie d'en haut.

³ Sur cette distinction entre user (*uti*) et jouir (*frui*), cf. A. Sage, *La vie religieuse selon Saint Augustin*, Paris, 1972, p. 188.

Ainsi, à ceux qui s'inquiètent un peu trop de la nourriture et du vêtement, Augustin leur dit qu'il faut choisir entre l'annonce de l'Évangile et le service de l'argent (Cf. *Du travail des moines*, 26,34). Il ne fait que citer ainsi les paroles du Christ : « Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'Argent » (Mt 6,24). Nous ne prenons pas toujours la mesure de cette séparation radicale entre deux réalités incompatibles. La théologie de la prospérité, prêchée par certains pasteurs des milieux évangéliques, participe de cette confusion qui déforme les paroles pourtant claires du Christ. Elle n'est qu'un exemple parmi tant d'autres où l'argent est devenu un but en soi et le service de l'Évangile, un moyen pour l'acquérir.

3.2. Le service

Le deuxième aspect concerne la notion de service, développée par saint Augustin dans le chapitre 7 de la *Règle de saint Augustin*, qui la relie à celle d'obéissance. Dans le cadre de la Règle, l'obéissance envers le frère prieur se justifie dans la mesure où son autorité est une forme de service de la charité : « Que votre frère prieur ne place pas son bonheur dans l'asservissement des autres sous son autorité, mais dans les services qu'il leur rend par charité » (*Reg.* 7,3). Il s'ensuit toute une tirade de situations concrètes où la notion de service prend son vrai sens, qui est celui de la *sequela Christi*, la suite du Christ. Dans le *Sermon 207*, cette exigence atteint des hauteurs très élevées lorsque Augustin prend comme modèle le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu qui, par amour pour les hommes, a renoncé à sa qualité de Maître, de *dominus*, pour devenir esclave, c'est-à-dire *servus*.

Poussé jusqu'au bout, ce raisonnement veut nous dire, tout simplement, que l'autorité, comme service, équivaut au fait de donner sa vie pour l'autre. Invitation qu'Augustin lance à tous les chrétiens lorsqu'il les exhorte à la charité, à ne pas dire du mal les uns des autres ou à ne pas chercher entre eux la vengeance. Autant d'affirmations qui ne sont pas étrangères à la vocation chrétienne, dont le cœur même est le service de Dieu à travers le service des frères.

Il suffit d'évoquer ici la manière dont Augustin a compris et vécu sa charge épiscopale, sans jamais courir après les honneurs ou le pouvoir, mais en servant ses fidèles avec humilité et miséricorde : « A votre égard, nous sommes comme des bergers, mais avec vous, nous sommes des brebis ; à votre égard, du haut de cette estrade, nous sommes comme des enseignants ; mais sous cet unique Maître, à cette école, avec vous, nous sommes des condisciples » (*Commentaire du psaume 126,3*). La

même attitude est demandée à ceux qui rentrent dans la vie religieuse, conscients d'être là pour imiter le Fils de l'Homme qui « n'est pas venu pour être servi mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour la multitude » (Mc 10,45). Telle est la forme du service que doit pratiquer celui qui veut suivre sincèrement le Christ à travers l'un ou l'autre état de vie auquel l'Eglise l'appelle.

3.3. La fraternité

La troisième exigence concerne la *fraternité*. Elle apparaît dans les premières lignes de la Règle de vie presque comme un leitmotiv. S'inspirant du livre des Actes des Apôtres 4,32 qui décrit la vie de la première communauté chrétienne de Jérusalem, cette fraternité vise l'*anima una* et le *cor unum* des disciples du Christ. Comment peut-on arriver à cet idéal ? Augustin part du baptême, qui nous incorpore tous dans un même corps. Parce que nous formons un seul corps, sous l'autorité d'un seul Chef qui est le Christ, nous devenons aussi une seule âme et un seul cœur. « Vous êtes devenus les membres du Christ » aimait dire Augustin à ses néophytes, « un seul pain » et « une seule coupe » à travers le baptême⁴. Comprendons bien le sens de ces paroles. Elles ne visent pas à abolir l'individu, comme dans une certaine doctrine communiste, ni à nous obliger à faire tous les mêmes choses. Bien compris, l'*anima una* et le *cor unum* signifient être capable de mettre ses dons et ses talents au service de ses frères et pour la gloire de Dieu. Cela exclut toute trace d'égoïsme qui est à l'opposé de cette visée.

La fraternité illumine aussi les trois vœux évangéliques : la chasteté d'abord, car le Christ nous aime et grâce à cet amour nous devenons aimants pour les autres. Nous sommes transformés, notre chasteté ne nous replie pas sur nous-mêmes, elle nous aide à nous tourner davantage vers les autres. Quant à la pauvreté et à l'obéissance, elles visent l'unité du corps auquel nous avons été incorporés au moment du baptême. Au fond, toute vertu évangélique est orientée vers la charité fraternelle.

Aimer les autres, tendre dès ici-bas vers une charité s'inspirant de l'amour trinitaire, est la raison même de la fraternité et l'exigence intérieure de l'homme qui cherche à s'accomplir en Dieu, terme et plénitude de l'amour fraternel.

⁴ Cf. T. Coquerez, « La catéchèse mystagogique sur l'Eucharistie au cours de l'Octave de Pâques », *Itinéraires Augustiniens* 59 (juillet 2017), p. 15-24.

3.3. La liberté

Et enfin, le dernier critère est celui de la *liberté*. Chez Augustin, il évoque surtout l'interminable débat de la Loi et de la Grâce (*sub lege / sub gratia*). Mais a-t-il aussi quelque chose à nous enseigner au sujet de la vocation chrétienne ? Nous disions plus haut que le thème de la fraternité se trouve au début de la Règle de Saint Augustin. La notion de liberté se trouve dans les derniers paragraphes de la Règle comme pour nous dire que l'ensemble des préceptes énumérés auparavant ne peuvent être vécus que dans une démarche de liberté totale : « Que le Seigneur vous accorde la grâce d'observer tous ces préceptes avec amour [...] non pas servilement, comme si nous étions encore sous la loi, mais librement puisque nous sommes établis dans la grâce » (*Reg.* 5,8,1).

C'est donc dans la manière d'assumer cette liberté que se joue la différence entre l'homme qui accomplit ces préceptes par crainte, et celui qui les accomplit par amour. Tant que nous n'avons pas suffisamment intégré le sens de cette liberté, nous resterons encore *sub lege* et le vœu de l'obéissance est vécu comme une camisole. Or la liberté est le régime de la grâce, instauré par la venue du Christ, c'est la condition des enfants de Dieu qui lui obéissent par amour. Tandis que la Loi montre pour Augustin une forme d'échec de l'homme, incapable d'assumer jusqu'au bout cette liberté. Il ne lui reste plus alors qu'à obéir par crainte.

Dans une démarche vocationnelle, la liberté est le cadre qui permet à la personne humaine de choisir le Christ et de le suivre sans aucune contrainte ou pression extérieure. Orientée vers l'amour de Dieu, la liberté devient une composante incontournable du schéma vocationnel. Non pas seulement en amont, quand elle précède le choix ; mais aussi en aval lorsque ce choix devient définitif.

Il est important de revenir à l'injonction de Saint Augustin de vivre les préceptes de la Règle « non pas servilement » mais « librement ». C'est un rappel constant que la pratique de la charité doit être le cœur, le ciment qui soude les liens des frères. Tout ce qui s'ajoute, qu'il s'agisse de normes nouvelles, de réinterprétation, d'adaptation, de décision, etc. doit se justifier par rapport à ce but : est-ce que cela élargit l'espace de ma liberté (et de notre liberté) où se déploie sainement, jour après jour, le choix de Dieu ?

Combien de fois on oublie cet aspect lorsqu'il nous arrive, dans la

vie religieuse, de nous disputer pour des choses qui donnent l'impression fâcheuse qu'au fond, nous sommes encore sous la Loi... et que nous ne sommes jamais assez conscients jusqu'à quel point la vie religieuse est une école de liberté. Appliqué aux chrétiens, cet aspect aura de quoi nous faire réfléchir quant à savoir si le style avec lequel l'Eglise annonce l'Evangile libère ou, au contraire, oppresse l'homme.

Dans un très beau passage des *Traitées sur l'Evangile de Saint Jean*, Augustin explique que la délivrance apportée par l'incarnation du Christ est synonyme de liberté :

« Notre Seigneur Jésus Christ dit à ceux qui avaient cru en lui quand il parlait : *Si vous demeurez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples, car celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé* (Mt 10,22), *et vous connaîtrez la Vérité* qui vous est cachée maintenant et qui vous parle *et la Vérité vous délivrera* (Jn 8,31-32). Ce mot : *vous délivrera*, le Seigneur l'a tiré du mot de liberté : il délivre ne signifie en effet rien d'autre au sens propre que : il rend libre. De même que sauver ne signifie rien d'autre que rendre sauf, que guérir ne signifie rien d'autre que rendre sain, qu'enrichir ne signifie rien d'autre que rendre riche, ainsi délivrer ne signifie rien d'autre que rendre libre. » (*Traitées sur l'Evangile de Jean* 41,1, BA 73/A, p. 337-339)

⁶ D. Dideberg, *Saint Augustin et la première épître de saint Jean. Une théologie de l'agapè*, Paris, Beauchesne, 1975, p. 183-186.

4 Les moyens employés pour susciter des vocations

Après avoir vu ces quatre exigences, nous allons donner l'exemple, dans ce dernier paragraphe, de quatre moyens qu'Augustin va mettre au service de la pastorale des vocations. Ils sont les suivants : l'accompagnement spirituel, la correspondance, la prédication et l'exemplarité de la vie.

4.1 L'accompagnement spirituel

Parmi les personnages les plus illustres qu'Augustin a accompagnés durant sa vie, nous pouvons évoquer ici le cas de la jeune aristocrate Démétriade, dont le cas a attiré l'attention de beaucoup de ses contemporains. Elle choisit, à la veille d'un mariage tout prêt, de

tout abandonner et de vivre en tant que vierge consacrée. Cet épisode nous est raconté par Augustin dans la *Lettre* 188, adressée à la mère de Démétriade. Fille de Julienne et du consul Olibrius, Démétriade appartient à une des familles aristocratiques les plus illustres de Rome. Pour Augustin, la virginité consacrée de Démétriade lui offre une belle occasion de montrer la supériorité de cet état de vie sur les autres, car il symbolise la fécondité spirituelle de l'Eglise qui, à l'image de Marie, est vierge et mère. Enfin, la virginité est un don de Dieu qui doit être vécu avec une grande humilité⁵ :

« Par notre ministère, à l'aide de la grâce et de la miséricorde du Sauveur, la parole de Dieu a porté dans votre maison un si grand fruit que la pieuse Démétriade a préféré, à un mariage déjà tout prêt, l'embrassement spirituel de l'Époux qui est le plus beau des enfants des hommes : les vierges qui s'unissent à lui obtiennent une fécondité spirituelle plus abondante, sans rien perdre de leur pureté corporelle. » (*Lettre* 188,1).

⁵ Cf. G. Ceriotti, *Op. cit.*, p. 105 ss.

4.2 La correspondance

La correspondance est également un moyen privilégié par Saint Augustin pour des échanges profonds qui sont la marque d'une vraie amitié envers ses destinataires. C'est avec des sentiments pareils qu'il s'adresse à l'évêque donatiste Emérite, qu'il n'hésite pas à appeler son « cher et désirable frère » (*Lettre* 87,9) malgré les fortes dissensions qui les opposaient. Mais l'exemple le plus touchant est peut-être cette correspondance très belle qu'il eut avec « son très-cher fils » Valère à qui il s'adresse comme s'il était présent physiquement (*Lettre* 200,3). Augustin loue la foi de Valère, sa modestie et ses bonnes œuvres, et surtout sa chasteté conjugale. Pour cette raison, Augustin lui dédie d'ailleurs l'ouvrage sur le *Mariage et la Concupiscence*. Retenons surtout de cette lettre un certain style d'écriture, le ton paternaliste et intime avec lequel Augustin s'adresse à son interlocuteur.

A son ami Hilaire de Syracuse, il écrit encore ceci :

« J'ai beaucoup aimé et j'ai suivi, non point par mes forces, mais par la grâce de Dieu, le conseil de perfection que le Seigneur donne en ces termes au jeune riche : *Va, vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres, tu auras un trésor dans le ciel ; et viens, suis-moi*. Cela ne me sera pas compté pour peu parce que je n'étais pas riche ; les apôtres n'étaient pas riches non plus, eux qui les premiers nous ont donné cet exemple. Mais celui qui renonce à ce qu'il a et à ce qu'il pourrait souhaiter renonce au monde entier. Ce que j'ai fait de progrès dans cette voie, je le sais mieux que personne, mais Dieu le sait mieux que moi. J'exhorte les autres, autant que je le puis, à prendre cette

résolution, et j'ai des compagnons à qui ce dessein a été inspiré par mon ministère. » (*Lettre 157*, 39).

Nous savons aujourd'hui qui sont ces compagnons qui ont suivi le conseil d'Augustin ; ils s'appellent : Alypius, Evodius et Severius, Possidius, Profuturus et Fortunatus de Cirta, Paul et Boniface de Cataqua, Antoninus de Fusala, et d'autres encore. Parmi eux, beaucoup sont devenus prêtres et certains, évêques, tandis que d'autres ont répandu l'idéal augustinien en fondant des monastères de vierges consacrées, de moines et de clercs⁶.

⁶ Cf. G. Ceriotti, *Op. cit.*, p. 53-54.

4.3 La prédication

L'art augustinien de la prédication est assez connu pour ne pas être évoqué ici trop en détail. Disons seulement que les innombrables homélies de Saint Augustin demeurent l'un des rares moyens dont dispose l'évêque pour s'adresser à un public large et hétérogène en vue de le soutenir et de l'encourager sur le chemin de la foi. A cette occasion, comme dans le *Sermon 113*, il n'hésite pas à louer devant ses auditeurs l'attitude de ceux qui, ayant tout abandonné, choisissent de suivre le Christ. Peut-on être plus explicite pour parler de vocations ? Ou encore, de façon plus directe, lorsqu'il blâme certains parents qui empêchent leurs enfants d'entrer au monastère ? Dans le dernier cas, pour parler à ces vocations potentielles, Augustin use d'un ton à la fois confident et énergique, les invitant à dépasser les obstacles et à surmonter les difficultés, à ne pas se laisser abattre, et à ignorer les critiques malveillantes à leur égard. Le passage en question est on ne peut plus clair à ce sujet :

« Il faut que je vous le dise, non sans une certaine douleur et honte : beaucoup de jeunes filles voudraient servir le Seigneur, et celles qui sont le plus audacieuses vont dire à leurs parents : «Laissez-moi partir, je voudrais me consacrer au Seigneur.» Mais aussitôt elles s'entendent dire : «Tu n'es pas libre, nous ne pouvons pas te laisser faire ce que tu désires. Tu feras ce que nous allons te demander de faire». Mais si quelqu'un vous disait : «Tue-toi» ? Tu es vivant, la vie éternelle t'est offerte, elle est là devant toi. Mais alors, toi, tu résistes, tu hésites, tu t'opposes ? Oh ! Quels braves chrétiens ! » (*Sermon 16/A* [= *Sermon Denis 20*], 12).

4.4 L'exemplarité

Abordons enfin l'ultime aspect : l'exemplarité des personnes appelées à servir le Christ. Du temps d'Augustin, le sacerdoce est vu

comme un grand honneur, entouré d'estime et de respect, raison pour laquelle Augustin exhorte ses prêtres à rester humbles et à accepter les sacrifices qu'exigeait cet état de vie. Cela suppose, entre autres, le renoncement aux biens matériels et le choix de la pauvreté. Augustin a le souci de l'image que l'Eglise renvoie à travers ses serviteurs. Il ne veut pas que le mauvais exemple de quelques-uns décourage les jeunes à s'engager. Raison pour laquelle il ne pouvait tolérer la présence de ceux qui cherchent dans le sacerdoce le carriérisme, les honneurs, ou l'enrichissement personnel. Augustin demande à ses prêtres un dévouement total pour l'annonce de l'Évangile. En faisant référence au passage du livre des Rois où le roi Salomon doit déterminer à qui appartient un enfant que se disputent les deux femmes (1 R 3,16-28), Augustin dénonce le comportement de certains chrétiens, tentés de quitter l'Eglise devant le scandale que représente, à leurs yeux, l'existence de mauvais chrétiens. Abandonner l'Eglise du Christ irait contre la charité :

« La charité ne saurait se révéler, dans l'Eglise du Christ, d'une manière plus éclatante, qu'en méprisant même l'honneur humain, pour ne pas diviser les membres de l'enfant et ne point déchirer les chrétiens faibles en déchirant l'unité. » (*Sermon 10,8*).

Terminons avec cette phrase, que l'on retiendra comme un écho à une autre plus récente du pape François qui nous disait, au début de son pontificat, combien il voulait « une Eglise pauvre pour les pauvres ! ».

Mihai Iulian Danca,
Augustin de l'Assomption (Bucarest)

Bibliographie :

Giancarlo Ceriotti, *La pastorale Delle Vocazioni in S. Agostino*, Palerme, Ed. Augustinus, 1991.

Athanase Sage, *La vie religieuse selon Saint Augustin*, Paris, 1972.

Luc Verheijen, *Nouvelle approche de la Règle de saint Augustin*, Abbaye de Bellefontaine, 1980.

Saint Augustin, *Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse...*, textes réunis par Sr. Douceline, Paris, Le Centurion, 1977.